



Édito de

Fabienne JACQUEMARD

Directrice de la CPAM du Doubs



En 2025, année des 80 ans de la Sécurité sociale, les 450 collaborateurs de l'Assurance Maladie du Doubs ont poursuivi leur engagement pour garantir un service de qualité aux assurés et favoriser un meilleur accès aux soins sur l'ensemble du département.

Cette année a été rythmée par de nombreuses actions et réformes, témoignant de la capacité de notre organisation à s'adapter aux évolutions du système de santé et à son environnement.

Parmi nos principales mobilisations, je peux citer, sans être exhaustive :

- Assurer un paiement juste et rapide des prestations ;
- Accompagner les patients dans leur recherche d'un médecin traitant, en coopération avec les professionnels de santé organisés sur les territoires en CPTS ;
- Développer les actions de prévention, avec, en action phare, le Forum Santé Jeunes, qui, pour sa 4^{ème} édition, a remporté un succès notable en termes de fréquentation, et poursuivre les actions telles que le dépistage précoce des troubles visuels et du langage des jeunes enfants en milieu scolaire ;
- Promouvoir les outils numériques pour faciliter l'accès aux services (Dossier médical partagé, téléservices, ...) ;
- Renforcer nos partenariats, par une quarantaine de conventions signées avec les associations œuvrant à nos côtés pour l'accès aux droits et aux soins ;
- Poursuivre les actions de lutte contre la fraude et sécuriser les procédures, en mettant en place, par exemple les imprimés Cerfa sécurisés pour éviter les fraudes aux arrêts de travail ;

- S'engager dans la transition écologique, à travers des initiatives internes et externes.

Le projet, le plus structurant de 2025, reste la transformation de l'Assurance Maladie. L'accueil, au sein de la CPAM, des 40 salariés de l'ex-service médical, le 1^{er} octobre, a mobilisé très en amont les équipes des fonctions support (RH, logistique, SI, communication, pilotage, ...). Ce rapprochement vise à renforcer les synergies entre les expertises médicales et administratives, avec pour objectif de proposer aux assurés un interlocuteur unique, tout en améliorant l'efficacité dans la gestion des risques et la prévention des fraudes. Ce projet se poursuivra en 2026 et dans les années à venir, pour tendre vers des activités toujours plus complémentaires et intégrées.

Face à ces mutations et évolutions, notre objectif demeure d'allier performance et responsabilité sociale, en plaçant au cœur de nos actions les assurés et nos collaborateurs.

L'année à venir s'annonce riche en défis, avec, entre autres, la mise en place du Congé supplémentaire de naissance, la réforme des Rentes AT/MP et le déploiement des France Santé.

J'adresse un immense merci aux équipes pour leur engagement quotidien et leur contribution à un service public de santé proche des citoyens.